

Genre du véhicule Carion avec entraînemt ttes roues		Marque de fabrication W I L L Y S - J e e p		Type F C 170 - Standard Boite c.v. 3 vit.		Modèle année 1958	Bordereau-type N° 2 4 7 8 - A	
Caractéristiques "FC 170 Standard" latér.s/cabine.- Direction avancée.- Entraînement s/toutes roues								
Pneus 7.00 - 16. - Pont Pick-Up d'origine			Carburant essence			Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis WILLYS Motors Inc., Toledo (Ohio) USA								
N° du châssis frappé à droite dans cabine, derrière dossier, sur plaquette du constructeur *)								
N° du moteur frappé à gauche, à l'avant s/bloc-moteur, au-dessus dynamo (visible après enlèvement du volet latéral)								
Type de moteur Hurricane SIX 6 - 226								
Position du mot. à l'avant Frein-moteur -								
Cylindrée 3'705 cm³		Frein de remorque -					Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission mécanique		Traction/Cabest. s/demande		Longueur 4'611		
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 3 x 2		Cochet de rem. s/demande **		Largeur 1'950/1'830		
Entraînement s/ttes roues		Vitesses en frs -		Vols avant 1'650		Hauteur cabine 2'019		
Nombre d'axes 2		Vitesses en prise dir. -		Vols arrière 1'640		Empattement 2'632		
Nombre de pneus 4		Bloquent diff. -		Diam. de braq. 13,45/13,75		Ports à faux arr. 978		
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les roues								
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble sur les roues arrières								
Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	stat. min	Dimensions int. en mm
A vide	1'070	530	1'600	Dimension	7.00-16	7.00-16	6 Ply	Longueur 2'740
Charge utile	255	990	1'245 \$	Charge pneu	760	760	"Truck"	Largeur 1'230
Total	1'325	1'520	2'845 \$	Larg. bd. roul.	-	-	-	Hauteur -
Garantie de fabr.	1'680	2'040	3'175	Pression spec.	-	-	-	Hauteur ridelles 340
Poids max. garanti nr. train routier ***				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à f.AR 832		
Direction: position à gauche -- (avancée)				Marque du moteur WILLYS				
Alésage 84,136		Course 111,12		C. V. impSta 18,878/105				
Forme de la carrosserie pont avec ridelles (Pick-Up) exécution d'origine								
Nombre de places: total 2		(avant 2 milieu - arr. - )		Places debout -			SAE	
Siège arrière -		Side-car -						

Phares marque	2/ BOSCH	+) Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av.lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	+) AV= sous phares +)	AR= comb.av.f.AR/stop (rge.)
Feux de position	2/ sous les phares	+) Ecrans-glace	2/ à dépression
Phare brouillard	-	Avant-bras	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop & clignot.	Rétroviseur	2/ à l'extérieur cabine de chaque côté
Réfecteurs	-	Indicateur de vitesse	cadran km/h
Feu stop	2/ comb.av.feux AR & clignot.	Figurine de radiateur	Aucune
Eclairage n° de contrôle	1/ comb.à gauche pr.pl.haute		
Phare marche arrière	-		
Équipement électrique	6	Volts	
Mesure du bruit	84	ENERGI d B à 3'600 T/min.	

Observations et exceptions

- §) Charge utile/poids total : en tenant compte de la capacité de charge des pneus les poids max. suivants sont admis : C.U. cond.compris = 1'245 kg/Total = 2'845 kg (RE art.14)
- \*) No. du chassis : est frappé par l'importateur à droite sur face extérieure du longeron derrière paroi arrière de la cabine.
- \*\*\*) Crochet de remorque : les vhc.bénéficiant d'une rétrocession partielle des droits de douane doivent être équipés d'un crochet s'adaptant aux anneaux des timons des remorques d'armée et de 2 éclisses pour les câbles de sécurité des dites remorques.
- \*\*\*\*) Poids remorquable : ce type de vhc.peut démarrer dans une côte de 15 ‰ avec une remorque d'un poids total de 6'000 kg. Poids du train complet lors de l'expertise=9'250 kg (ACF du 20.8.1957). Dans ce cas, le vhc.doit être équipé d'une traverse arrière renforcée, profilée en U avec renforcements supplémentaires en diagonale aux angles et d'un crochet de remorque suffisamment fort.
- +) Dispositifs de phares : avec ampoules Bilux et feux de pos.encastrés montés par l'importateur. Les feux de pos.d'origine ne sont utilisés que comme clignoteurs.

Mu et daté de l'expertise-type

Zurich, le 26.2.1958

Thoune, le 3.4.1958

La Commission d'expertise-type